l'Eglise et le terrain sur lequel elle entend se placer pour les réaliser, que nous allons les citer presque *in extenso* :

Chaque année, depuis 1891, répondant aux vœux qui nous avaient été exprimés, nous vous avons convoqués à des prières publiques pour la France, à l'occasion de la reprise des travaux parlementaires ; nous le faisons aujourd'hui avec une conviction plus intime d'accomplir notre devoir épiscopal par cette invitation adressée au peuple chrétien.

La question ouverte au milieu de nous depuis les premières années de ce siècle qui s'achève est au-dessus des compétitions politiques. En effet, suivant les grands enseignements donnés par Léon XIII dans ses Lettres encycliques, et particulièrement dans celle du 16 février 1892 où il a voulu, *au milieu des sollicitudes de l'Eglise universelle*, témoigner son affection pour le *noble peuple de France*, nous devons nous unir sur le terrain de nos institutions constitutionnelles et travailler en même temps à conserver à notre patrie le caractère de nation chrétienne que les sectes antireligieuses voudraient lui enlever.

Suivant encore une belle et profonde pensée de Léon XIII que nous ne saurions trop méditer, " l'histoire d'un peuple révèle, d'une manière incontestable, quel est l'élément générateur et conservateur de sa grandeur morale. Aussi, poursuit le Souverain Pontife, que cet élément vienne à lui manquer, ni la surabondance de l'or ni la force des armes ne sauraient le défendre de la décadence morale, et peut-être de la mort (1) ". Or, nul ne peut nier que cet élément générateur et conservateur de la grandeur morale ne soit, pour la nation française, la foi chrétienne. Nous faisons donc acte de Français et de catholiques en défendant nos institutions chrétiennes et nationales contre le programme que les sectes travaillent à réaliser dans notre législation, et en réclamant la liberté religieuse sur le terrain de nos libertés publiques dans l'état actuel de la société. Les catholiques ne font pas une œuvre de division et de haine ; Ils demandent l'union des cœurs dans la charité et la vérité librement acceptée par leurs concitoyens.

Si nous ne nous faisons pas illusion, le besoin d'union se fait sentir dans toutes les âmes au moment présent. Nous l'avions déjà dit en vous convoquant aux prières publiques il y a quelques années ; ce besoin d'apaisement et d'union n'a fait que grandir.

La question qui se pose aujourd'hui n'est pas nouvelle, elle est ouverte, nous le disions tout à l'heure, depuis le commencement du siècle. Ce n'est pas ici le lieu de nous livrer à des études historiques sur les phases diverses qu'elle a subies durant cette période séculaire. Mais il est un rapprochement qui s'impose entre les premières années de ce siècle à son début, et les dernières années de ce siècle à son déclin.

En 1802, la France se recueillit après la tourmente qui avait emporté les ruines de la vieille société, d'où la vie s'était retirée peu à peu sous l'influence des doctrines impies.

---

(1) *Lettre encyclique* de Léon XIII : Au milieu des sollicitudes de l'Eglise universelle, 16 février 1892.